

Procès-verbal	
Rencontre CFA-CRA	
Date/heure	31 mars 2018, 10h30
Lieu	Hôtel aux Remparts, salle Matisse Ch. de Montrevers 1, Fribourg

Participants	
Région	Nom et prénom
Genève	Oestreicher Jean-Luc et Oestreicher Mitsuko
Vaud	Troyon François
Valais	Huguet Bertrand
Neuchâtel	Wenker Laurent
Jura-Seeland	excusé (Sébastien Zbinden)
Fribourg	Leutwiler Bernhard
Berne	Kühne Michael
Soleure	Sigrist Andy
Bâle	Gründel Martin
Argovie	Dennler Daniel
Suisse centrale	Gander Ernst
Zurich	Pulver Christine
RVNO	Hofmann Herbert, Wüthrich Claudia et Wüthrich Matthias
GSGL	Krättli Martin
Tessin	Fonio Patrick
CFA	Matthias Pfister, vice-président Nadine Hefti, membre
Swiss Volley	Evelyne Müller, secrétaire
Procès-verbal	Panchaud Katja

Tous les slides présentés lors au cours de la réunion sont annexés au procès-verbal

1. Accueil

François Troyon salue toutes les personnes présentes et annonce que la région Jura-Seeland est excusée.

Matthias Pfister salue les personnes présentes au nom de la CFA et excuse l'absence d'Heinz Tschumi.

2. Procès-verbal de la conférence d'arbitrage du 09.09.2017

Il n'y a pas de remarque concernant le procès-verbal de la dernière séance.

3. Informations de la CFA

Suite aux réclamations entendues lors de la dernière séance, de nouveaux montants sont proposés pour le défraiement des juges de ligne dès la saison 2018-2019. Ceux-ci tiennent compte du budget pour les coûts qui incombe aux équipes de LNA et du fait que les juges de ligne devraient être issus de la région. Il est évident que ces indemnités ne peuvent pas tenir compte des cas particuliers qui diffèrent d'une région à

l'autre (étendue, recrutement, présence d'équipe de LNA, ...). Il est également rappelé que l'activité de juge de ligne doit rester un loisir et non pas une activité professionnelle.

Matthias Pfister ajoute qu'il est possible de soumettre une contre-proposition. Celle-ci doit néanmoins tenir compte du budget alloué, en référence aux coûts qui incombent aux équipes de LNA, et des délais à respecter pour qu'elle puisse être acceptée et mise en place. La proposition de la CFA est approuvée.

L'art. 78 al. 8 du RV stipule la responsabilité des régions en cas d'engagement de juges de ligne venus d'autres régions. Il sert à encourager les régions à recruter des juges de ligne pour qu'elles n'aient pas à recourir à des juges de ligne venus d'autres régions.

Daniel Dennler souhaite que les régions qui sont lésées par ce nouveau système de défraiement en soient informées.

Après discussion, le formulaire de feed-back du juge de ligne continuera d'être complété par l'arbitre sous la forme actuelle. Il permet de garantir un échange entre l'arbitre et les juges de ligne. A noter qu'il ne s'agit pas d'évaluer le juge de ligne, mais simplement de faire un compte-rendu de sa prestation lors du match. Les cas de dépréciation d'un juge de ligne par un arbitre doivent être signalés à Matthias Pfister (régions occidentales) ou Nadine Hefti (régions orientales), car il est important de communiquer et de collaborer ensemble.

4. E-Learning-Tool

Michael Kühne salue les personnes présentes au nom du groupe de travail de l'E-learning tool.

Il ne faut pas hésiter à transmettre des remarques ou améliorations à apporter sur le cours de marqueur en ligne. Le projet prévoit l'intégration d'un examen pour les marqueurs, avec saisie en ligne, à l'image de ce qui existe pour la formation des arbitres. Les besoins et les coûts doivent encore être évalués. Les éventuels problèmes rencontrés avec l'outil de formation en ligne peuvent être signalés par e-mail à Triagonal, en y joignant une capture d'écran.

Des informations suivront au second semestre de 2018 concernant l'harmonisation des grades d'arbitre, qui doit être définie concrètement avant la phase de conception du projet partiel 4 de Volley IT 2.0.

5. Intégration de SVRS en SVRBE

Andy Sigrist annonce qu'après 3 ans de discussion, la région Soleure est à présent intégrée à la région Berne et que 8-9 équipes issues de 5 clubs ont démissionné afin d'être admise par la région argovienne pour des raisons d'emplacement géographique. Il recommande à chaque région qui envisage ce genre de projet d'impliquer les clubs et de prendre le temps nécessaire.

6. Fixer une date pour la séance de septembre

La date du 15.09.18 pour la prochaine séance est approuvée. La séance se déroulera à Ittigen ou à Berne.

7. Divers

Les questions relatives aux arbitres et qui sont à intégrer dans le sondage que Swiss Volley adressera à tous les licenciés, doivent être envoyées à Evelyne Müller d'ici fin mars.

La convocation des arbitres pour les matchs de LNA, qui se jouent le même jour que les journées de CHS de la relève, doit être effectuées plus rapidement pour éviter qu'un arbitre convoqué pour un tournoi du CHS se désiste parce qu'il doit aller arbitrer un match de LNA ce jour-là. Matthias Pfister transmettra cette requête à Christian Nellen.

Bernhard Leutwiler souhaite que le bureau de SV soit plus attentif au moment d'accepter la date d'un match, notamment de promotion/relégation 1L/2L, afin d'éviter qu'il ne soit accordé que celui-ci se joue le jour des finales de Coupe suisse, qui est une date bloquée.

Andy Sigrist estime que les indications concernant la composition du jury de compétition lors des journées du CHS de la relève ne sont pas assez explicites. Ce point sera clarifié par le bureau de SV pour la saison à venir.

De manière générale, la communication par rapport à des événements occasionnels (CHS de la relève, matchs de promotion/relégation L1/L2, ...) doit être améliorée, avec notamment un rappel des points du règlement à observer.

Les honoraires des arbitres qui sifflent lors des journées du CHS de la relève doivent être déterminés selon le niveau d'exigence de l'arbitre (N2, N3, ...) et le niveau de jeu (M13, M15, M17, M19 ou M23). Matthias Pfister en parlera à la CFA.

8. Prochaine séance

- 15 septembre 2018 à 13h30 à Berne ou à la Maison des Sports d'Ittigen.

François Troyon clos la séance et remercie chacun d'être venu.

A faire		
Qui:	Tâche à faire	
régions	Envoi de questions pour sondage	10.04.2018
CFA	Adapter honoraire des arbitres pour journées du CHS de la relève	

Documents		
<i>De qui:</i>	<i>Documents, informations</i>	<i>A qui:</i>
E. Müller	PV, slides	Tous

Fin de la séance : 12h00

Katja Panchaud